



**Compte Rendu du CTPD du 15/04/2011.**

Le CTPD s'est tenu le 15 avril 2011 à partir de 9h30 sur le site Liberté à Lille . Une fois de plus M RATEL n'a pas fait l'honneur aux Organisations Syndicales de sa présence.

- 6 points sont inscrits à l'ordre du jour:

- ☞ Déménagement de la trésorerie de Tourcoing Municipale.
- ☞ Réinstallation des services à Valenciennes.
- ☞ Organigramme du pôle Gestion Publique- Positionnement du CGR
- ☞ Préparation de la campagne IR 2011.
- ☞ Règlements intérieurs d'horaires variables.
- ☞ Questions diverses.

FO-DGFIP a commencé son intervention par la lecture de sa motion liminaire qui dénonce des problèmes matériels et humains auxquels les services sont confrontés (Déclaration liminaire en annexe).

Déménagement de la trésorerie de Tourcoing Municipale:

La trésorerie de Tourcoing intègre ses nouveaux locaux situés au Centre des Finances Publiques de la Place de la Résistance. FO-DGFIP a soulevé le problème de caisse commune à la Municipale et aux deux SIP. La Direction locale indique que cette caisse commune résulte de la Doctrine MRU. Le logiciel caisse permet de ventiler automatiquement les flux comptables pour les postes destinataires. Des caméras extérieures devraient être installées après autorisation préfectorale. La récurrente question des archives n'a reçu comme réponse de la Direction qu'un rappel à la discipline individuelle des agents et des chefs d'unité pour leur tenue...

Réinstallation des services à Valenciennes:

Sur le Centre des Finances Publiques de Valenciennes, l'implantation des locaux syndicaux est modifiée dans le cadre de la réinstallation d'un nouveau service. Les organisations syndicales disposeront d'une salle intersyndicale.

L'accès Internet dans les locaux des permanents syndicaux de Valenciennes doit être par ailleurs attribué à l'ensemble des locaux syndicaux du Département.

Organigramme du pôle Gestion Publique-Positionnement du Centre de Gestion des Retraites (CGR) :

Le CGR, implanté à la Cité administrative est désormais rattaché directement au Chef du pôle Gestion Publique. La crainte de voir arriver les dossiers avant les agents ne fait que croître de jour en jour. En effet, la Direction locale est incapable de donner des précisions chiffrées sur le nombre d'agents arrivant dans le Département à l'occasion de ce transfert de missions. Le passage d'un ratio de 7500 dossiers par agent à 9000 n'est d'ailleurs pas de meilleure augure. Dans ce contexte, les emplois seront pourvus suite à des arbitrages locaux ou départementaux.

**Préparation de la campagne IR 2011:**

Une note technique précisant les modalités de la campagne IR 2010/2011 a été remise à l'attention des membres du CTPD. La direction a confirmé les enjeux en terme de réception des usagers en nombre et table sur la "solidarité" des services pour pouvoir faire face. Compte tenu de la diminution des effectifs, la tâche sera rude...!!!

**Règlements intérieurs d'horaires variables:**

32 règlements intérieurs d'horaires variables ont été proposés à l'adoption du CTPD.

**Questions diverse:**

Concernant les notations, l'attribution du "0.01" reste sujet de discorde entre les filières. Pour FO-DGFIP, l'attribution du 0.01 en lieu et place de la note pivot est une façon de valoriser l'agent pour ses services rendus et pour le positionnement sur la liste d'aptitude.

Le rapport d'audit du service de la dépense est entre les mains de Monsieur Ratel et ne sera communiqué aux personnels concernés qu'après analyse. Affaire à suivre...

FODGFIP a demandé que le retrait de la moquette de la paierie départementale qui n'a pas été nettoyé en profondeur depuis plus de 3 ans Mais surtout FO DGFIP a demandé que lors d'un prochain CTPD qu'il y ait un débat sur la persévérance de l'administration à créer et à maintenir des plateaux « paysagers » de grandes tailles source d'inconfort pour les agents .

Les heures supplémentaires de novembre et décembre 2010 ne seront payées qu'en mai 2011!!!

**Vos représentants FO-DGFIP 59:**

- Olivier HUART (Titulaire).
- Jean-Luc PROUVEZ (Titulaire).
- Ghislaine DELETREE (Suppléante).
- Sarah MERAH (Expert).